



cedric pinedon samartino
23 rue belfort (siège social) / 3, rue
lebrun (centre de formation)
69004 lyon

À Paris, le 22/05/2017

Objet : Attestation de conformité préalable au financement d'actions de formation

Madame, Monsieur,

Le 22/05/2017, Pôle emploi a procédé à l'examen des différentes pièces que vous nous avez adressées afin de vérifier la conformité de votre organisme de formation aux exigences du décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

Pôle emploi considère que vous remplissez les conditions requises pour être déclaré conforme aux exigences du décret du 30 juin 2015.

Cette attestation vous permet de présenter des demandes de prise en charge individuelles (AIF et POE I) à Pôle emploi.

Elle est valable de manière permanente, sauf suspension actée par Pôle emploi à l'issue d'un contrôle qualité et dont vous serez informé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur régional

